



LÉGATION DE SUISSE  
EN URSS

4.F.1. - BR/bv.

Communication politique n° 20

Propagande yougoslave

Monsieur le Ministre,

Il serait difficile de prétendre que l'Ambassade de la République populaire fédérative de Yougoslavie à Moscou "se montre" beaucoup. On ne voit nulle part ses gens et, quant à moi, je ne connais âme qui vive de cette représentation. On me dit que les diplomates venus de Belgrade ont pour principe de n'aller voir personne et ce n'est pas moi, à supposer que j'eusse eu intérêt à rencontrer ces anachorètes-diplomates, qui pouvais aller faire, le premier, une visite au secrétaire inconnu remplissant en sa retraite les fonctions de Chargé d'affaires. Ma visite aurait d'ailleurs probablement sidéré l'agent de police qui, comme chez nous, doit faire, jour et nuit, les cent pas devant l'immeuble habité par les agents du Maréchal Tito. J'imagine qu'à la suite du rapport qu'il aurait aussitôt dressé, son sang-froid rétabli, les Autorités de police et même le Ministère des affaires étrangères se seraient perdus en d'interminables conjectures sur les motifs qui auraient pu amener le Ministre de Suisse dans ces parages. Qu'allait-il faire en cette galère?

On comprend pourquoi cette Ambassade s'est en quelque sorte retranchée du Landerneau diplomatique. C'est qu'elle n'appartient à aucun des deux mondes que nous voyons chaque jour évoluer devant nous. Elle n'est pas stalinienne, mais elle n'est pas "bourgeoise" non plus. Elle est isolée. Sa position est donc des plus délicates. Si, sous les yeux des Soviétiques, elle avait l'air de pactiser avec les ennemis du communisme, elle mettrait peut-être en danger son existence, qui est déjà une gageure en soi. Il est vrai qu'il y a sans doute longtemps que le Kremlin aurait fait repasser la frontière à ces Titoïstes exécrés s'il n'avait lui-même le plus grand intérêt à maintenir sa propre Ambassade

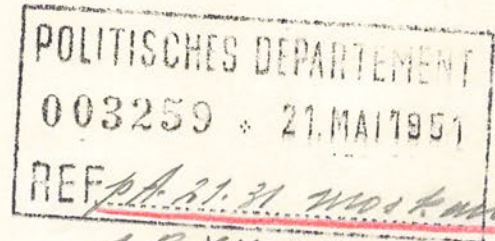
A la Division des affaires politiques  
du Département Politique Fédéral,

B e r n e .

Accepté pour M. Keel  
Stadel  
Je

M. Stadelhofer  
M. Thurner

Moscou, le 7 mai 1951.





à Belgrade. Quoi qu'il en soit, si elle se fait aussi invisible ou, si l'on préfère, aussi petite que possible, l'Ambassade yougoslave n'est pas inactive pour autant. Bien qu'elle ait sans doute renoncé depuis assez longtemps à l'espoir de détendre quelque peu les relations entre son pays et l'U.R.S.S., elle peut rendre encore d'autres services à ses mandants. En effet, si, pour de simples raisons tactiques, elle traite les Missions "capitalistes" comme des lieux visités par la peste, elle ne manque pas néanmoins de les honorer, de temps à autre, des produits de la propagande yougoslave. C'est ainsi que je reçois assez fréquemment de sa part des publications qui fulminent contre le régime moscovite et ses satellites. Les pamphlets sont généralement de caractère si incendiaire qu'on ne peut guère s'empêcher d'admirer le cran de ceux qui s'en font les distributeurs en plein Moscou. Le moins qu'on puisse dire, en tout cas, c'est que les diplomates yougoslaves n'ont pas froid aux yeux. Pour un peu, on les verrait coller clandestinement, la nuit, des affiches anti-staliniennes sur les murs du Kremlin. Avec une police comme la leur, les Russes doivent pourtant avoir vent de l'activité de l'Ambassade "ennemie", mais, comme ils ne disent rien, il faut bien croire qu'ils en font autant, sinon plus, à Belgrade. Question de réciprocité. On se tolère dans l'insulte réciproque. Mais, ce faisant, on est déjà sorti du droit des gens traditionnel, car il est inadmissible que, sous le couvert de l'exterritorialité, une Mission diplomatique tire à boulets rouges contre l'Etat auprès duquel elle est accréditée.

Il ne s'agissait toutefois jusqu'ici que de documents yougoslaves accompagnés de la fiche usuelle: "Avec les compliments de ...". Ce n'était, certes, pas anonyme. La source se désignait, mais de façon peu marquée, si peu qu'on pouvait y voir une sorte de transmission discrète d'accusations diffamatoires. Pour un esprit porté à l'indulgence, on serait encore demeuré dans les limites de ce qui est permis, du moins dans les relations entre pays communistes peu enclins à se soumettre aux canons d'une politesse internationale à leurs yeux surannée. Mais voici que tout change. Ce n'est plus avec discrétion que l'Ambassade attaque maintenant; elle attaque ouvertement, officiellement. Elle ne vous glisse plus ses philippiques sous votre porte; elle vous les adresse par



note verbale! C'est ainsi que je viens de recevoir de l'Ambassade, par note datée du 7 mai et portant le numéro de référence 180/I, un exemplaire d'un "Livre blanc sur les procédés agressifs des Gouvernements de l'URSS, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie et d'Albanie envers la Yougoslavie".

Cette note verbale, qui se termine avec les salutations d'usage, me paraît un document unique en son genre dans les annales diplomatiques. Non pas parce qu'on nous transmet un long réquisitoire contre l'Union soviétique et ses satellites - le Chargé d'affaires de Yougoslavie est coutumier du fait - mais bien parce que, cette fois-ci, l'acte d'accusation est envoyé par note officielle aux Missions diplomatiques intéressées. Ainsi, une Ambassade qui jouit des privilèges de l'exterritorialité dans un pays donné se sert de ces mêmes privilèges pour attaquer ce même pays dans son honneur et sa réputation. C'est nettement abusif, même si l'abus est couvert en quelque sorte par un abus analogue des Soviétiques à Belgrade. Si on pouvait le comparer à une personne, on dirait que le droit des gens a maintenant la tête en bas. Pour recourir à une autre image, l'Ambassade de la République populaire de Yougoslavie s'est mise dans la posture d'un duelliste bardé de fer qui fonce sur son adversaire à la poitrine nue. Elle se permet tout contre l'Etat qui lui donne l'hospitalité; ce dernier, lui, ne lui peut rien, sauf à l'expulser. Ce qui, après tout, pourrait bien se produire un de ces quatre matins.

Je ne vous envoie pas le "Livre blanc" annexé à la dite note verbale. Vous l'aurez sûrement aussi reçu, car j'imagine que les Yougoslaves l'auront répandu à profusion dans le monde entier, ce qui est évidemment leur droit incontestable. Dans les dernières pages - il en contient près de 500 - on trouve une sorte de tableau récapitulatif des "procédés hostiles de l'URSS et des pays du Bureau d'information". J'aime beaucoup la litote des "procédés hostiles". En fait, il s'agit de bien pire. Page 456, on lit déjà une phrase comme celle-ci: "Tous les traités et accords économiques ont été foulés aux pieds par le Gouvernement de l'U.R.S.S., sans avoir été préalablement dénoncés". En d'autre temps, l'accusation eût été assez grave. Accuser froidement un gouver-



- 4 -

nement d'avoir manqué à ses engagements, à sa parole, d'avoir forfait à l'honneur! Mais, aujourd'hui, déclarer un gouvernement malhonnête, parjure ne porte plus. Les mots se sont usés, mais, si usés soient-ils, les honnêtes gens peuvent encore les prendre à la lettre, ne serait-ce que pour mieux juger du niveau moral auquel s'est ravalée notre humanité et c'était, ce nous semble, une raison plus que suffisante, décisive pour l'Ambassade de Yougoslavie de ne pas transmettre officiellement un tel document anti-soviétique à la faveur et sous la protection des lois soviétiques.

Encore une fois, la réciprocité ne justifie pas tout. Il est des limites au-delà desquelles, qu'on le veuille ou non, elle ne joue plus, du moins aux yeux de ceux qui n'ont pas encore renoncé à voir le monde reprendre la route du droit et de la raison.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

